

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                |                                                                                        |                     |                                                                                        |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom sur l'étiquette:           | WATCO 2X3.78L 1-GL LACQUER CLEAR GLOS WF                                               |                     |                                                                                        |
| Nom:                           | WATCO 2X3.78L 1-GL LACQUER CLEAR GLOS WF                                               | Date de Révision:   | 12/20/2024                                                                             |
| Étiquette d'un Produit:        | Y63031                                                                                 | Société/Entreprise: | 12/7/2016                                                                              |
| Utilisation Recommandée:       | Topcoat / WATCO Lacquer                                                                |                     |                                                                                        |
| Société/Entreprise:            | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada | Fabricant:          | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada |
| Préparée par:                  | Service des Affaires Réglementaires                                                    |                     |                                                                                        |
| Numéro de téléphone d'urgence: | Ligne d'assistance 24 heures sur 24 :<br>847-367-7700                                  |                     |                                                                                        |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

18% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|                                                    |      |                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liquide inflammable - catégorie 1                  | H224 | Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.                                                                     |
| Irritation de la peau, catégorie 2                 | H315 | Provoque une irritation cutanée.                                                                                 |
| Lésion oculaire grave, catégorie 1                 | H318 | Provoque des graves lésions des yeux                                                                             |
| Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4        | H332 | Nocif par inhalation.                                                                                            |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, NE           | H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                                                           |
| Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B | H340 | Peut induire des anomalies génétiques.                                                                           |
| Cancérogénicité, catégorie 1B                      | H350 | Peut provoquer le cancer.                                                                                        |
| STOT, exposition répétée, catégorie 2              | H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions avant utilisation.

|                |                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P210           | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.                                                                         |
| P260           | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.                                                                                                                                             |
| P264           | Se laver soigneusement après manipulation.                                                                                                                                                                           |
| P271           | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.                                                                                                                                                     |
| P280           | Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.                                                                                                     |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                                                                                                                               |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].                                                                        |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.                                                                                  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.                                                                                                                                                      |
| P310           | Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.                                                                                                                                        |
| P321           | Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).                                                                                                                                                             |
| P332+P313      | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.                                                                                                                                                                   |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.                                                                                                                                                   |
| P370+P378      | En cas d'incendie : Éteindre à l'aide d'un moyen d'extinction approprié.                                                                                                                                             |
| P403+P233      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.                                                                                                                               |
| P403+P235      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.                                                                                                                                                                |
| P405           | Garder sous clef.                                                                                                                                                                                                    |
| P501           | Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.                                                                                                              |

#### Fiche de données de sécurité de prudence SGH

|      |                                                                                             |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| P240 | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.        |
| P241 | Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage ou de coulée antidéflagrant. |
| P242 | Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.                                         |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.                    |

### 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u>                 | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%<br/>Range</u> | <u>Symbols GHS</u>      | <u>Phrases GHS</u>            |
|-------------------------------------|---------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Acétate de n-Butyle                 | 123-86-4      | 10-30                 | GHS02-GHS07             | H226-336                      |
| Alcool isopropylique                | 67-63-0       | 7.0-13                | GHS02-GHS07             | H225-302-319-336              |
| Nitrate De Cellulose                | 9004-70-0     | 5.0-10                | GHS01                   | H201                          |
| N-BUTANOL                           | 71-36-3       | 5.0-10                | GHS02-GHS05-GHS07       | H226-302+H332-315-318-335-336 |
| Méthyl-isobutyl-cétone              | 108-10-1      | 5.0-10                | GHS02-GHS06-GHS07-GHS08 | H225-319-331-335-351          |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger    | 64742-95-6    | 5.0-10                | GHS07-GHS08             | H304-332-340-350              |
| Xylène                              | 1330-20-7     | 3.0-7.0               | GHS02-GHS07             | H226-315-319-332              |
| 1-Chloro-4-(Trifluorométhyl)Benzène | 98-56-6       | 1.0-5.0               | GHS02-GHS07             | H226-315-319-332-335          |
| Éthylbenzène                        | 100-41-4      | 1.0-5.0               | GHS02-GHS07-GHS08       | H225-304-332-351-373          |
| Naphta de Pétrole                   | 64742-82-1    | 0.1-1.0               | GHS08                   | H304-340-350-372              |

## 4. Premiers Secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermes.

**Special Fire Fighting Procedures:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Ce n'est pas une poussière combustible.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Stockage:** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique                         | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-PLAFOND |
|--------------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Acétate de n-Butyle                  | 123-86-4   | 25.0                 | 50 ppm        | 150 ppm        | 150 ppm      | N.E.             |
| Alcool isopropylique                 | 67-63-0    | 15.0                 | 200 ppm       | 400 ppm        | 400 ppm      | N.E.             |
| Nitrate De Cellulose                 | 9004-70-0  | 10.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| N-BUTANOL                            | 71-36-3    | 10.0                 | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Méthyl-isobutyl-cétone               | 108-10-1   | 10.0                 | 20 ppm        | 75 ppm         | 100 ppm      | N.E.             |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger     | 64742-95-6 | 10.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Xylène                               | 1330-20-7  | 10.0                 | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| 1-Chloro-4-(Trifluorométhyl) Benzène | 98-56-6    | 5.0                  | 2.5 mg/m3     | N.E.           | 2.5 mg/m3    | N.E.             |
| Éthylbenzène                         | 100-41-4   | 5.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Naphta de Pétrole                    | 64742-82-1 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

**Protection individuelle**

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                      |                        |                                     |                       |
|--------------------------------------|------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| État Physique                        | Liquide                | Decomposition Temperature, °C       | Non Déterminé         |
| Couleur                              | Pas encore spécifié    | pH                                  | N'est pas applicable  |
| Odeur                                | Comme un solvant       | Kinematic Viscosity                 | 602.5 SUS @ 100F      |
| Seuil de l'odeur                     | Threshold N.E.         | Solubilité dans l'eau               | Négligeable           |
| Freezing Point / Melting Point, °C   | Non Déterminé          | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow) | Non Déterminé         |
| Plage du point d'ébullition          | -18 - 537              | Pression de Vapeur                  | Non Déterminé         |
| Inflammabilité                       | Supporte la combustion | Taux d'évaporation                  | Plus lent que l'éther |
| Limite inférieure d'explosivité vol% | 0.9                    | Gravité spécifique                  | 0.950                 |
| Limite supérieure d'explosivité vol% | 12.0                   | Densité de Vapeur                   | Plus lourd que l'air  |
| Point d'éclair, °C                   | 12                     | Particle Characteristics            | N'est pas applicable  |
| Température d'Auto-Inflammation, °C  | Non Déterminé          |                                     |                       |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

**Polymérisation hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage. Peut former des peroxydes de stabilité inconnue.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque des brûlures aux yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance est corrosive. Elle provoque de graves brûlures de la peau. Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont

irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingère.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Peut induire des anomalies génétiques.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentées ci-dessous:

| N° CAS     | Nom chimique                        | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50     |
|------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------------|-----------------|
| 123-86-4   | Acétate de n-Butyle                 | 10768 mg/kg Rat     | >17600 mg/kg Rabbit   | > 21 mg/L Rat   |
| 67-63-0    | Alcool isopropylique                | 1870 mg/kg Rat      | 4059 mg/kg Rabbit     | 72.6 mg/L Rat   |
| 9004-70-0  | Nitrate De Cellulose                | 5000 mg/kg Rat      | N.E.                  | N.E.            |
| 71-36-3    | N-BUTANOL                           | 700 mg/kg Rat       | 3402 mg/kg Rabbit     | >17.76 mg/L Rat |
| 108-10-1   | Méthyl-isobutyl-cétone              | 2080 mg/kg Rat      | 3000 mg/kg Rabbit     | N.E.            |
| 64742-95-6 | Solvant Naphta, Aromatique Léger    | 8400 mg/kg Rat      | >2000 mg/kg Rabbit    | 25              |
| 1330-20-7  | Xylène                              | 3500 mg/kg Rat      | >4350 mg/kg Rabbit    | 29.08 mg/L Rat  |
| 98-56-6    | 1-Chloro-4-(Trifluorométhyl)Benzène | 13000 mg/kg Rat     | >3300 mg/kg Rabbit    | 33 mg/L         |
| 100-41-4   | Éthylbenzène                        | 3500 mg/kg Rat      | 15400 mg/kg Rabbit    | 17.4 mg/L Rat   |
| 64742-82-1 | Naphta de Pétrole                   | >5000 mg/kg Rat     | 3060 mg/kg Rat        | N.E.            |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Élimination:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Déchets dangereux RCRA : Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                     | National (USDOT)                           | International (IMDG)        | Aérien (IATA)               | TMG (Canada)                               |
|---------------------|--------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------|
| Numéro UN:          | N'est pas applicable                       | 1263                        | 1263                        | N'est pas applicable                       |
| Nom UN::            | Peindre les produits en quantités limitées | Peintures, Vernis, Diluants | Peintures, Vernis, Diluants | Peindre les produits en quantités limitées |
| Classe de danger :  | N'est pas applicable                       | 3                           | 3                           | N'est pas applicable                       |
| Groupe d'emballage: | N'est pas applicable                       | II                          | II                          | N'est pas applicable                       |
| quantité limitée:   | Oui                                        | Oui                         | Non                         | Oui                                        |

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Toxicité Aiguë (toute voie d'exposition), Corrosion ou Irritation de la Peau, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée), Mutagénicité des Cellules Germinales

**Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

**Nom chimique****N° CAS**

Alcool isopropylique  
N-BUTANOL  
Méthyl-isobutyl-cétone  
Xylène  
Éthylbenzène

67-63-0  
71-36-3  
108-10-1  
1330-20-7  
100-41-4

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**Réglementations des États Américains:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

**Attention:** Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

Santé: 2\* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

**Classements NFPA**

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité: 0

Volatile Organic Compounds: 660 g/L

Date de Révision de la FDS: 12/20/2024

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Description de la Révision Modifiée  
Modification de la Composition du Produit  
Propriétés de la Substance et/ou du Produit  
Modifiées dans la ou les Sections:  
01 - Identification  
02 - Identification des Dangers  
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle  
09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
11 - Informations Toxicologiques  
14 - Informations sur le Transport  
15 - Informations Réglementaires  
16 - Autres Informations  
Seuil de Risque de Substance % Modifié  
Changement du Nom Chimique de la Substance  
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.